



DCM DU 28 SEPTEMBRE 2023

Dossier suivi par :  
Direction générale  
direction.generale@ville-liffre.fr

N° : 2023.261

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le **28 septembre** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

**Date de convocation** : 22 septembre 2023 - **Date d'affichage** : 4 octobre 2023

**Nombre de conseillers en exercice** : 29

**23 Présents** : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Jacques BELLONCLE, Alain CLÉRY, Yannick DANTON, Christophe GAUTIER, Eric GOSSET, Grégory PRENVEILLE, Jonathan RAULT Mickaël ROSETZKY, Ronan SALAÛN, et Mesdames Julie AUBAUD, Claire BRIDEL, Sophie CARADEC, Merlene DÉSILES, Chantal FRANCANNET, Marie-Christine LESNÉ, Alexandra MARIE, Lydia MÉRET, Laëtitia NOËL, Anne-Laure OULED-SGHAÏER, Elsa ROUSSEL, Rozenn PIEL et Anne VIOT.

**6 excusés** : Messieurs Laurent BERTIN, Loïg CHESNAIS-GIRARD, Samuel GATTIER, Jean-Christophe GILBERT et Mesdames Laurence BLOUIN-DUFFÉE et Awena KERLOC'H.

**6 pouvoirs** : M. Laurent BERTIN (qui a donné pouvoir à Grégory PRENVEILLE), M. Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Anne-Laure OULED-SGHAÏER), M. Samuel GATTIER (qui a donné pouvoir à Claire BRIDEL), M. Jean-Christophe GILBERT (qui a donné pouvoir à Mickaël ROSETZKY) et Mme Laurence BLOUIN-DUFFÉE (qui a donné pouvoir à Christophe GAUTIER), Mme Awena KERLOC'H (qui a donné pouvoir à Lydia MÉRET).

**Secrétaire de séance** : Merlene DÉSILES.

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION BRETAGNE POUR L'ACHAT DE  
MATERIEL DE DESHERBAGE ALTERNATIF AU DESHERBAGE CHIMIQUE : ROBOT DE  
TONTE ELECTRIQUE**

VU la loi 2015-992 du 17 août 2015 de transition énergétique pour la croissance verte ;

VU la disposition de la Région Bretagne d'achat de matériel de désherbage alternatif au chimique en vigueur depuis le 10 juillet 2017 ;

CONSIDERANT la nécessité de l'acquisition de robot de tonte ;

Dans un objectif d'optimisation des moyens humains destinés à la tonte des espaces sportifs de la ville, il est nécessaire de renouveler l'acquisition d'un robot de tonte sur le stade Nelson Paillou.

L'achat d'un robot tondeuse servira quotidiennement à la tonte du terrain d'honneur de football en herbe, d'une surface de 8 000 m<sup>2</sup>. Il permettra d'avoir une pelouse de qualité tout en libérant du temps agents, en évitant le tassement du terrain et en facilitant le tallage.

La date de mise en place prévue est début 2024.

La date butoir pour solliciter l'aide de la Région Bretagne à l'achat de matériel de désherbage alternatif est fixée au 29 septembre 2023 sans informations complémentaires quant à la reconduction de ce dispositif pour les années à venir.

Le devis proposé pour l'acquisition de ce matériel s'élève à soit 10 308,33 € soit 12 370 € TTC.

Le plan de financement suivant proposé pour l'acquisition de ce matériel est le suivant :

Dépenses	MONTANT TTC	Recettes	MONTANT TTC
Achat	12 370 €	Région	4 000 €
		Auto-financement	8 370 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 370 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>12 370 €</b>

Il est convenu que la direction des services techniques dépose le dossier de demande subvention en ligne auprès de la Région Bretagne.

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition de matériel de robot de tonte électrique selon le plan de financement présenté ;
- **APPROUVE** la sollicitation de demande de subvention auprès de la Région Bretagne ;
- **DIT** que les crédits sont inscrits au Budget principal de la Commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tous les documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

A Liffré,  
Le Maire,  
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville  
Rue de Fougères  
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45  
contact@ville-liffre.fr

[www.ville-liffre.fr](http://www.ville-liffre.fr)